

## Liste des pièces à joindre à la demande d'aide à l'immobilier d'entreprise

### NOM DE L'ENTREPRISE :

#### Liste des pièces à transmettre pour l'instruction du dossier :

- Lettre de demande d'aide à l'immobilier adressée au Président de Le Mans Métropole.
- Formulaire original de demande d'aide à l'immobilier de Le Mans Métropole.
- Extrait Kbis (moins de 3 mois).
- Statuts de la société datés et signés.
- 2 dernières liasses fiscales OU attestation bancaire certifiant la libération du capital social.
- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans.
- Organigramme juridique de la société en cas de lien à un groupe de sociétés.
- Cotation Banque de France.
- Plan de situation, plan masse et plans des travaux projetés.
- Devis estimatifs des travaux projetés qui doivent être dans le nom de la Société (SCI, SAS...) qui porte le projet immobilier.
- Compromis/acte de vente daté et signé (pour les projets d'acquisition) ou attestation notariée.
- En cas de sollicitation du bonus éco-conditionnalité : Note détaillée de la maîtrise d'œuvre.
- Le pouvoir ou délibération autorisant la personne habilitée à signer la convention, (société de crédit-bail, SEM, ...).
- Sous-location (contrat, descriptif activité...)
- Attestation de l'entreprise prouvant qu'elle est à jour de ses cotisations sociales et fiscales.
- Transmettre un justificatif de votre expert comptable de la répartition du Chiffre d'affaires entre professionnels et particuliers.

#### Liste des pièces pouvant être transmises après avis favorable de la Commission Développement économique et commercial, innovation et attractivité :

- RIB.
- Pour les SCI éligibles, justificatif de report de l'aide à l'entreprise exploitante dans les loyers.
- Attestation de la valeur vénale des terrains et/ou des bâtiments fixée par France domaine ou un expert indépendant selon les cas.
- Toutes autres pièces nécessaires à la bonne instruction de votre demande.

#### Observations